

Déclaration sur L'esclavage Moderne

Présentation du conseil d'administration

lululemon athletica inc. s'est engagée à respecter les droits de la personne et nous reconnaissons notre rôle à jouer dans le respect de ces droits. Nous nous efforçons continuellement de prévenir l'esclavage moderne et à la traite des personnes dans nos activités et éradiquer l'esclavage moderne et la traite de personne dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nous adoptons une approche mondiale pour aborder l'esclavage moderne et le travail forcé. La présente déclaration décrit nos pratiques et politiques mondiales pour aborder la traite des personnes et le travail forcé; et donne des renseignements sur notre chaîne d'approvisionnement et nos processus d'affaires. Elle s'applique à lululemon athletica inc. et à ses filiales consolidées. Cependant, ce ne sont pas toutes ces filiales qui sont assujetties au Modern Slavery Act du Royaume-Uni, au Commonwealth Modern Slavery Act de l'Australie et le Transparency in Supply Chains Act de la Californie.

Structure organisationnelle et chaînes d'approvisionnement

Fondée en 1998, lululemon athletica inc. est l'entreprise mère de lululemon athletica UK Ltd., lululemon usa inc. et lululemon athletica australia holding Pty Ltd., entres autres.

lululemon athletica inc. est un designer, un distributeur et un détaillant de vêtements et d'accessoires athlétiques inspirés par un mode de vie sain. Nous avons développé une culture d'entreprise unique. Notre vision est d'être la marque expérientielle qui enflamme une

communauté de personnes vivant la sweatlife à travers le mouvement, l'épanouissement et le rapprochement (Sweat, Grow, Connect). Nous offrons une gamme exhaustive de vêtements et d'accessoires sous la marque lululemon.

Avec plus de 23 000 employés partout dans le monde, nous sommes présents à l'échelle de la planète. Notre siège social est situé à Vancouver, au Canada, et nous exploitons 521 magasins d'entreprise dans 17 pays, dont les États-Unis, Singapour, l'Allemagne et l'Australie. Nous ne fabriquons pas nos produits nous-mêmes. À la place, nous collaborons avec 62 fournisseurs de produits finis dans 14 pays et 65 fournisseurs de matières premières dans 18 pays.

Nous considérons que les risques d'esclavage moderne et de traite des personnes les plus importants existent dans notre chaîne d'approvisionnement, car nous ne fabriquons pas nos produits. Une chaîne d'approvisionnement responsable commence par nous et les décisions que nous prenons dans la sélection de nos fournisseurs, et nos pratiques d'approvisionnement en cours.

Nos politiques concernant l'esclavage et la traite des personnes

Nous nous engageons à agir de façon éthique et avec intégrité dans toutes nos relations d'affaires; et à adopter et à appliquer des systèmes et contrôles efficaces pour prévenir l'esclavage moderne et la traite des personnes dans tous les secteurs de notre entreprise, y compris nos chaînes d'approvisionnement. Les principales politiques qui visent à interdire et à prévenir l'esclavage moderne et la traite des personnes dans notre entreprise incluent : >



- Code De Conduite et D'éthique Commerciale Mondial
- Code d'éthique des fournisseurs
- Indices de référence du Code d'éthique des fournisseurs
- Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers

Notre Code de conduite et d'éthique commerciale mondial est notre politique éthique la plus importante. Elle décrit notre tolérance zéro envers des pratiques comme le travail forcé ou obligatoire, le travail des enfants et toute forme de traite des personnes dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement. Les sections pertinentes aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement incluent « non-discrimination et non-harcèlement », « pratiques de travail » et « respect de nos invités et autres personnes ». Le Code de conduite s'applique à tous nos directeurs, agents et employés.

Notre Code éthique des fournisseurs est la pierre angulaire de notre approche vers une chaîne d'approvisionnement responsable. Conforme aux normes de l'industrie et internationales, il explique notre engagement à respecter les droits de la personne et du travail ainsi qu'à promouvoir des conditions de travail sûres et équitables pour les travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement. Le Code d'éthique des fournisseurs s'applique à tous les fournisseurs, incluant leurs installations, leurs sous-traitants et les fournisseurs en amont. Toute forme de travail forcé, incluant, entre autres, le travail en servitude et à contrat non résiliable, les heures supplémentaires obligatoires et le travail carcéral, constitue une infraction au Code d'éthique des fournisseurs qui ne sera pas tolérée.

Nos indices de référence de notre Code d'éthique des fournisseurs correspondent aux normes de milieu de travail de la Fair Labor Association (FLA, association pour un travail équitable) et aux indices de référence de conformité. Ils définissent en détail les exigences de notre Code d'éthique des fournisseurs et offrent des explications pratiques sur la façon dont nos fournisseurs seront évalués pour chaque norme.

Notre Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers énonce des exigences minimales pour le recrutement et la gestion appropriés et éthiques des travailleurs immigrés étrangers, un groupe vulnérable aux pratiques du travail forcé. Elle apporte des précisions sur ces exigences aux fournisseurs et à leurs courtiers de main-d'œuvre tiers. La Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers s'applique à tous les fournisseurs ayant des travailleurs immigrés étrangers.

Les employés de lululemon athletica inc. doivent signaler les infractions réelles ou perçues au Code de conduite et d'éthique commerciale mondial du lululemon. Nous offrons une Ligne d'intégrité pour les signalements anonymes. Nous encourageons les employés, les ouvriers d'usine ainsi que les tierces parties et autres à communiquer avec nous en cas de non-conformité à notre Code d'éthique des fournisseurs ou à signaler toute préoccupation quant aux droits de la personne dans les activités de notre entreprise ou dans les usines de nos fournisseurs. Il est possible de nous contacter directement par l'entremise de notre équipe de la Durabilité et du développement durable des partenaires par courriel à sustainablepartner@lululemon.com ou par Le Service Des Plaintes De La Fair Labor Association. >



Vérification, évaluation des risques et diligence raisonnable

Nous évaluons, atténuons et réduisons le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes au sein de notre chaîne d'approvisionnement en sélectionnant des fournisseurs qui partagent nos valeurs, en appliquant des politiques et des procédures strictes, des stratégies ciblées, une surveillance intégrée de nos exploitations commerciales et la connaissance et la compétence de nos employés. Le processus de gestion des risques d'entreprise de lululemon athletica inc. permet de hiérarchiser les principaux risques au sein de l'entreprise et de veiller à ce que les risques et les approches d'atténuation soient présentés à la haute direction et au conseil d'administration. Notre comité de Gouvernance, risques et conformité de la haute direction et le comité de vérification du conseil d'administration s'assurent de la conformité à nos normes de chaînes d'approvisionnement responsable. Notre évaluation du risque de la chaîne d'approvisionnement comprend les éléments suivants :

Définir le risque global

Nous évaluons en permanence les enjeux des droits de la personne et les risques émergents en observant l'industrie, les leaders d'opinion et les rapports et tendances de la société civile (p. ex. Fair Labor Association (FLA), American Apparel and Footwear Association (AAFA), Sustainable Apparel Coalition (SAC), Better Work, l'organisation internationale du Travail, l'Organisation de coopération et de développement économiques), et en utilisant des outils comme SCREEN de BSI. Chaque année, nous affinons nos critères de risque et évaluons les seuils minimums de trois catégories

de risques : (1) risque au niveau du pays; (2) risque lié au type de travailleur; et (3) risque lié au processus. Nous utilisons les résultats pour mettre à jour nos processus et notre approche de diligence raisonnable. Les constatations de nos équipes sur le terrain déclenchent aussi des mises à jour de nos évaluations des risques.

Choix du fournisseur

Le cœur de notre approche consiste à établir des relations à long terme avec les fournisseurs, ce qui facilite les possibilités de définir, d'évaluer et de gérer les risques. Nous maintenons intentionnellement une chaîne d'approvisionnement consolidée et organisée; et nous évaluons tous les nouveaux fournisseurs en fonction de leur risque financier et de leur réputation ainsi que les pratiques en matière de droits de la personne et de la main-d'œuvre. Nous n'approuvons un nouveau fournisseur que si le niveau de performance requis est atteint.

Surveillance du Code d'éthique des fournisseurs

Nous effectuons des évaluations de tout nouveau fournisseur en fonction du Code d'éthique des fournisseurs dès son engagement ainsi que des évaluations de suivi régulières. De plus, nous évaluons les sous-traitants qui déclenchent certaines catégories de risques.

Collaboration au sein de l'industrie

Nous sommes membres d'initiatives de l'industrie et multipartites, dont FLA, AAFA, SAC, ainsi que la Responsible Labor Initiative (RLI) de la Responsible Business Alliance. Dans le cadre de ces initiatives, nous collaborons avec des partenaires de l'industrie, la société civile, des groupes d'intervenants et d'autres marques pour déterminer, évaluer et aborder les risques aux droits de la personne, dont l'esclavage moderne, >



la traite des personnes et le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement des produits.

Nos processus d'évaluation des risques nous ont permis de déterminer que les travailleurs immigrés étrangers sont un groupe particulièrement vulnérable aux pratiques de travail forcé. En réponse, nous avons élaboré notre programme et notre Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers pour aider nos fournisseurs à comprendre et à défendre les droits des travailleurs immigrés étrangers ainsi qu'à mettre en place des pratiques responsables, comme un recrutement éthique et l'élimination des frais payés par les travailleurs. Le respect de notre Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers, qui vise à éradiquer les frais de recrutement pour les travailleurs immigrés étrangers, est obligatoire chez tous les fournisseurs de Taïwan.

Même si notre utilisation de matières premières naturelles constitue moins de 15 % de notre utilisation totale de matières premières, nous sommes conscients du risque potentiel de travail forcé dans la production des matières premières issues de l'agriculture et utilisées dans nos produits, comme le coton et le caoutchouc. Nous améliorons constamment notre approvisionnement de matières premières responsable en améliorant la traçabilité des matières premières et augmentant notre utilisation de matières naturelles homologuées, comme le caoutchouc naturel homologué par le FSC. Nous participons également à des initiatives multipartites pour gérer les risques de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement agricoles. Par exemple, nous sommes membres de la FLA et de la Better Cotton Initiative. Nous sommes

également signataires de l'Uzbek Cotton Pledge du Responsible Sourcing Network.

Nous rappelons constamment l'importance de ne pas avoir recours au travail forcé à nos fournisseurs. Et en avril 2020, nous avons terminé le déploiement de notre formation en ligne de la RLI sur le travail forcé dans plus de 90 % de nos fournisseurs mondiaux. De plus, nous solidifions continuellement nos protocoles de surveillance pour évaluer les installations de niveau 1 et de niveau 2, en intégrant des éléments de la trousse sur le travail forcé de la FLA.

Certification, vérification et évaluation continues

Notre méthode principale de gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement est d'établir et de maintenir des partenariats à long terme avec les fournisseurs qui partagent nos valeurs. Nous croyons que notre engagement continu nous place en bonne position pour comprendre les problèmes sur le terrain, établir des relations solides avec les fournisseurs, accroître la transparence et collaborer afin de régler les problèmes de façon proactive.

Avant de pouvoir faire affaire avec lululemon athletica inc., les fournisseurs doivent consentir aux exigences de notre Code d'éthique des fournisseurs dans le cadre de leur contrat juridique. Ils doivent également signer un certificat d'acceptation et d'entente. Notre Code d'éthique des fournisseurs exige que les fournisseurs intègrent ce dernier et toute loi applicable à leurs procédures. Les fournisseurs doivent donc se conformer aux lois du pays dans lequel ils effectuent leurs activités. >



En cas de différence entre les exigences juridiques locales, les lois internationales et notre Code d'éthique des fournisseurs, la norme la plus stricte prévaut.

Afin de nous assurer que nos fournisseurs appliquent les exigences de notre Code d'éthique des fournisseurs, nos experts internes ainsi que des évaluateurs externes effectuent des contrôles annoncés, à moitié annoncés ou non annoncés ainsi que des suivis et des visites d'évaluation par la suite. Pour notre gamme de produits fondamentaux, nous évaluons toutes les installations des fournisseurs au moins une fois par année. De plus, nous évaluons tous les ans les sous-traitants pour lesquels nous avons identifié des facteurs de risque, comme la présence de travailleurs immigrés étrangers.

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils règlent les problèmes de non-conformité à notre Code d'éthique des fournisseurs par l'élaboration de plans d'action correctifs et préventifs. Notre approche de l'action corrective passe par l'amélioration continue pour créer un changement positif durable. Les fournisseurs peuvent compter sur notre soutien, incluant de la formation et du mentorat, pour mettre en place ces plans. Bien que notre intérêt soit toujours de travailler en partenariat avec les fournisseurs pour régler les problèmes, lorsque les problèmes de non-conformité sont graves ou persistants, nous nous réservons le droit de mettre fin à la relation avec le fournisseur.

Nous évaluons l'efficacité de notre travail avec les moyens suivants :

- **Surveillance:** Nous effectuons la maintenance des cotes d'évaluation des installations pour notre gamme de produits fondamentaux et

nous faisons le suivi de toutes les conclusions et décisions relatives aux évaluations.

- **Établissement de cibles:** Nous établissons des objectifs cibles pour des domaines de rendement précis conformément à notre Code d'éthique des fournisseurs et à notre Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers, comme fournir l'accès aux documents ou supprimer les frais liés à l'embauche.
- **Évaluation de la rétroaction:** Nous considérons la rétroaction de nos intervenants et des partenaires de notre chaîne d'approvisionnement de façon à évaluer et à améliorer continuellement notre méthode de résolution de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement.

Formation et sensibilisation

Nous développons les compétences requises au sein de notre organisation grâce à de la formation sur les droits de la personne et à de l'expérience de travail. Nous protégeons l'intégrité de notre chaîne d'approvisionnement en dialoguant et en éduquant nos fournisseurs, évaluateurs, équipes internes et décideurs au sujet des enjeux de la chaîne d'approvisionnement, incluant ceux liés à l'esclavage moderne, à la traite des personnes et au travail forcé. Pour ce faire, nous avons recours aux moyens suivants:

- Formations officielles sur notre programme de chaînes d'approvisionnement responsables et sur les exigences de notre Code d'éthique des fournisseurs à l'intention de nos employés, cadres supérieurs et décideurs concernés au sujet des relations actuelles avec les fournisseurs; >



- Formation et éducation des nouveaux fournisseurs sur les normes d'affaires de lululemon athletica inc. et sur notre Code d'éthique des fournisseurs; et tenue de séances de formation et d'engagement sur le Code d'éthique des fournisseurs pour tous les fournisseurs;
- Dialogue avec nos fournisseurs et certains intervenants sur des risques propres aux régions ou des problèmes clés, comme l'éducation et la formation des fournisseurs taiwanais au sujet de l'implémentation de notre Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers, et
- Assurance que nos évaluateurs internes maintiennent les qualifications requises et suivent une formation supplémentaire sur les droits de la personne.
- Dialogue et collaboration avec nos fournisseurs partenaires: Nous communiquons sur une base continue pour comprendre les effets de la pandémie sur nos fournisseurs partenaires et leurs travailleurs; et nous établissons la priorité de nos efforts pour gérer les risques identifiés.
- Respect des lignes directrices de la FLA et des pratiques exemplaires de l'industrie pour effectuer des achats responsables et protéger le bien-être des travailleurs : Nous soutenons nos fournisseurs partenaires en leur offrant des lignes directrices et des ressources. De plus, notre équipe de la Chaîne d'approvisionnement responsable surveille les besoins en santé, sécurité et bien-être des travailleurs de la chaîne d'approvisionnement.
- Respect de nos engagements envers nos fournisseurs partenaires : La réussite de lululemon repose sur nos solides partenariats au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Nous respectons nos engagements à faire des achats responsables en payant entièrement nos commandes, en nous conformant aux modalités de nos ententes et en assumant la responsabilité des commandes annulées.

De plus, nous nous entretenons régulièrement avec des organisations de l'industrie (p. ex. FLA, AAFA, SAC), des consultants experts (p. ex. Verité, RLI) et d'autres marques pour demeurer au fait des derniers développements, enjeux et lois; et collaborer avec eux quand la situation s'y prête.

COVID-19 et notre chaîne d'approvisionnement

La COVID-19 a forcé nos chaînes d'approvisionnement à relever des défis sans précédent. Nous avons identifié des risques potentiels supplémentaires aux droits de la personne dans notre chaîne d'approvisionnement en raison des répercussions de la pandémie et nous avons adopté les approches suivantes pour gérer ces risques :

- Collaboration pour soutenir des approches à l'échelle de l'industrie : Nous avons appuyé l'appel à l'action de l'ILO pour soutenir les fabricants de l'industrie du vêtement et protéger le revenu, la santé et l'emploi des travailleurs durant la pandémie.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos politiques et nos pratiques qui visent >



l'élimination de l'esclavage moderne, de la traite des personnes et du travail forcé dans notre chaîne d'approvisionnement, consultez la communication Know the Chain Benchmark de lululemon athletica inc.

Vos rétroactions sur notre communication et nos efforts de prévention de l'esclavage moderne, la traite des personnes et le travail forcé sont les bienvenues. Veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse sustainablepartner@lululemon.com.

lululemon athletica UK Ltd., une filiale de lululemon athletica inc., doit publier une déclaration en vertu du Modern Slavery Act du Royaume-Uni. Le siège social de lululemon UK se trouve à Londres et compte environ 350 employés. Il participe à la vente, au marketing et à la distribution des produits lululemon. Il ne participe pas à la fabrication. Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de lululemon UK.



Gareth Pope, membre du conseil d'administration, lululemon athletica UK Ltd., juin 2021

lululemon athletica australia holding Pty Ltd et sa filiale, lululemon athletica Australia Pty Ltd, doivent produire une déclaration en vertu du Modern Slavery Act de l'Australie. Le siège social de lululemon Australia se trouve à Melbourne et compte environ 860 employés. Il participe à la vente, au marketing et à la distribution des produits lululemon. Il ne participe pas à la fabrication. Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de lululemon Australia.



Paul Tinkler, membre du conseil d'administration, lululemon athletica australia holding Pty Ltd., juin 2021

